

## LECTURES ET CANTIQUES

Parmi les aménagements de la nouvelle liturgie de la veillée pascale, l'un des plus importants est celui qui concerne les lectures de l'Ancien Testament, appelées couramment prophéties. On sait, en effet, que celles-ci ont été ramenées de douze à quatre. Les raisons qui ont présidé à cette réforme sont claires. Les douze prophéties constituaient un ensemble qui paraissait d'autant plus lourd qu'elles sont lues en latin et que leur relation à la veillée pascale n'était pas perçue de la plupart. On voit donc bien pourquoi on a réduit le nombre. Mais ce qui est beaucoup moins clair au premier abord, c'est le principe qui a présidé au choix. On s'étonne de voir disparaître le récit du Déluge, si bien à sa place entre le récit de la création et celui de la traversée de la mer Rouge, comme figure du baptême — ou encore l'admirable passage d'Isaïe, LIV-LV. Et inversement, on s'étonne de voir conserver Isaïe, IV, et Deutéronome, XXXI, qui n'apparaissent pas très significatifs.

Une étude plus précise montre que le réformateur a été guidé dans son choix non par des raisons pédagogiques, mais essentiellement par un souci de fidélité à la tradition. Une fois décidée la réduction des prophéties, il s'est demandé non quels étaient les plus intéressants parmi les textes, mais quels étaient les plus traditionnels. En somme, la réforme, en réduisant cette partie, a eu le souci de lui laisser le plus possible son caractère. C'est là un point intéressant. Il souligne qu'avec un souci pastoral de rendre la veillée pascale plus accessible, on s'est gardé cependant de toucher à sa structure, sous prétexte d'adaptations. La catéchèse y perd certainement. Mais en même temps le danger d'innovations qui auraient altéré la tradition est écarté. Il

faut même aller plus loin. En réalité, l'aménagement actuel n'est pas nouveau. C'est seulement un retour à l'un de ceux qui font partie de la tradition. Celle-ci présente en effet plusieurs types, entre lesquels il est possible de choisir suivant les besoins et les circonstances.

C'est là ce que montre l'histoire de la liturgie. Le groupe de douze prophéties semble le plus ancien. C'est ce que Baumstark conclut du parallélisme des usages de Jérusalem, de Luxeuil et de Silos<sup>1</sup>. Cette douzaine primitive avait été abandonnée par la liturgie romaine. Mais elle reparaît dans le *Gélasien* du VIII<sup>e</sup> siècle et dans d'autres documents postérieurs. « C'est par là que le plus ancien système des lectures romaines pour la vigile pascale a fini par rentrer à Rome<sup>2</sup>. » Ces prophéties ne sont d'ailleurs pas toujours les mêmes. Le *Liber comicus* (Silos) donne la création du monde, celle de l'homme, Isaïe, LV, le Déluge, l'Exode, le sacrifice d'Isaac, Deutéronome, XXXI, la bénédiction de Jacob, la Pâque, le renouvellement de l'alliance sous Josias, la vision des ossements desséchés, les trois jeunes gens dans la fournaise<sup>3</sup>. Luxeuil présente, — à la place d'Isaïe, LV, Deutéronome, XXXII, et Josias, — Isaïe, I, la traversée du Jourdain et Jonas<sup>4</sup>. L'usage romain moderne présentait d'autres variantes.

Mais ce système des douze lectures n'est pas le seul que nous offre la tradition. Déjà, nous rencontrons dans le passé des formes plus réduites. Ainsi, le *Vaticanus Reginensis*, 316, qui est une forme ancienne du *Gélasien*, ne connaît plus que dix leçons : création, déluge, sacrifice d'Isaac, traversée de la mer Rouge, Isaïe, IV, Ézéchiël, VI, Isaïe (?) avec le cantique *Vinea Domini*, la Pâque, Deutéronome, XXXII, les trois jeunes gens dans la fournaise<sup>5</sup>. Le *Comes ab Albino emendatus* n'a que six leçons<sup>6</sup>. Et enfin le *Sacramentaire grégorien* n'en a plus que quatre<sup>7</sup>. Ces quatre leçons sont : la création, la traversée de la mer Rouge, Isaïe, IV, et Isaïe,

1. BAUMSTARK, *Liturgie comparée*, p. 178.

2. *Ibid.*, p. 179.

3. Dom Germain MORIN, *Liber comicus*, Anal. Mareds., I, p. 171.

4. P. L., LXXII, col. 194.

5. P. L., LXXIV, col. 1108.

6. BAUMSTARK, *loc. cit.*, p. 179.

7. Et non six, comme l'écrit par erreur le cardinal Schuster (*Liber sacramentorum*, IV, p. 70).

LV<sup>8</sup>. A part la dernière, ces leçons sont celles du nouvel *Ordo*. Ainsi, celui-ci apparaît-il, par le nombre et le choix des leçons, comme une reprise de la réforme opérée par saint Grégoire le Grand. On voit donc pourquoi nous disions que ce changement était profondément traditionnel. Le problème qui se pose est donc de savoir non ce qui a fait choisir nos leçons à la Congrégation des rites, mais ce qui les a fait choisir à saint Grégoire.

Or la comparaison des différents systèmes montre que nous nous trouvons en présence de deux groupes de textes, les uns fixes, les autres variables. Ainsi, il y a deux passages de l'Ancien Testament que nous trouvons absolument partout, ce sont le récit de la création et celui de la traversée de la mer Rouge. Là où il y a douze ou dix leçons, on trouve également partout le déluge, le sacrifice d'Isaac, les trois jeunes gens dans la fournaise. Ce sont là les antiques figures du baptême, telles qu'elles apparaissent dans les prières liturgiques, comme la préface romaine de la bénédiction de l'eau, ou les peintures des catacombes. En face de cela, nous rencontrons des textes mobiles. Ce sont parfois d'autres figures du baptême, comme la traversée du Jourdain, dont la place normale est l'Épiphanie, ou Jonas. Ce sont, d'autre part, des prophéties d'Isaïe ou d'Ézéchiel, relatives au baptême sous ses divers aspects de résurrection, d'agrégation à l'Église ou de symbolisme d'eau. Ce sont enfin des textes comme Deutéronome, xxxi, ou Isaïe, iv, dont la relation au baptême n'apparaît pas et dont nous aurons à préciser la raison de la présence dans l'office de la vigile.

Si nous regardons maintenant quels sont, parmi cet ensemble, les lectures que saint Grégoire le Grand, jadis, et aujourd'hui Pie XII ont retenues, nous constatons que ce sont d'abord les deux textes les plus universellement représentés, la création et la traversée de la mer Rouge. Le choix de ces deux textes s'imposait absolument. Ils sont en effet les deux figures les plus communes du baptême, qui ont leur racine dans le Nouveau Testament lui-même. Pour ce qui est de la création, le thème est double : d'une part, de même qu'à l'Esprit de Dieu planait sur les eaux primitives pour en susciter la création première, de même le Saint-

8. LIETZMANN, *Das Sacramentarium Gregorianum*, p. 51.

Esprit suscite, de la piscine baptismale, la nouvelle créature<sup>9</sup>. Et par ailleurs la création d'Adam est la préfiguration et la première ébauche de la recréation de l'homme en Jésus-Christ par le baptême. Ce thème du Nouvel Adam domine la catéchèse baptismale ancienne, surtout à Antioche<sup>10</sup>. La traversée de la mer Rouge s'imposait aussi. Elle est déjà figure du baptême dans saint Paul<sup>11</sup>. La coïncidence de celui-ci et de la Pâque juive, commémoration de la sortie d'Égypte, rendait plus évident ce thème, que l'*Exsultet* ambrosien exalte lyriquement.

Ainsi, en ce qui concerne le groupe des grandes figures, on peut dire que saint Grégoire et le nouveau rituel ont gardé vraiment l'essentiel. Il y a toutefois une exception, une figure qui se trouve partout où les leçons sont plus nombreuses, qui était un des thèmes essentiels de la catéchèse baptismale et dont nous regrettons la disparition, c'est celle du Déluge<sup>12</sup>. Elle aussi, en effet, se trouve dans les catacombes. Et elle exprime admirablement un des aspects de la théologie baptismale, celui de la destruction de la créature pécheresse, en même temps que le rôle que joue l'eau nous donne la clef d'une des significations de celle-ci dans le baptême. Peut-être ici le groupe de six lectures, qui est celui du *Comes ab Albino emendatus*, aurait-il permis de sauver cet élément si riche de la vigile pascale sans charger par trop son contenu.

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, le choix des deux premières leçons s'imposait clairement. Celui des deux dernières est beaucoup plus déconcertant au premier abord. On s'attendrait, en effet, à ce que, après les textes du Pentateuque, nous ayons deux textes des prophètes qui nous annoncent que Dieu devait accomplir dans l'avenir, et en particulier par l'instrument de l'eau, des œuvres plus grandes encore que celles qu'il avait accomplies dans le passé. Ceci aurait introduit au baptême, comme réalisation des prophéties. Et nous aurions là la structure même du développement typologique : figure, prophétie, accomplissement. C'est d'ailleurs le sens de certaines des lectures des prophètes que nous

9. Jean DANÉLOU, *Bible et liturgie*, pp. 72 et suiv.

10. *Ibid.*, pp. 120 et suiv.

11. I Cor., x, 2-6.

12. *Bible et liturgie*, pp. 77 et suiv.

avons rencontrées : Isaïe, LV (*Omnes silitentes, venite ad aquas*), ou la vision des ossements dans Ézéchiel. Et c'est bien ce que nous offre le système quaternaire de Grégoire, avec précisément Isaïe, IV, et Isaïe, LV.

Or, précisément ici, le nouveau rituel déroge à celui de saint Grégoire. S'il garde Isaïe, IV, il remplace Isaïe, LV, par Deutéronome, XXXI. Ce texte est un de ceux que nous avons rencontrés. Il est donc absolument traditionnel. Mais son apparition à cet endroit, et de préférence à d'autres, est déconcertante, d'autant que le contenu de la leçon est assez décevant. Quelle raison donc a pu le faire choisir ? Cette raison est évidemment le fait qu'il introduit le cantique : *Attende coelum et loquar*. Si nous rapprochons cela du fait qu'Isaïe, IV, introduit le cantique *Vinea Domini* et Exode, XIV, le cantique *Cantemus Domino*, nous sommes amenés à découvrir que, dans le choix des leçons, à côté de la raison typologique, un autre principe a présidé, dont nous n'avons pas encore parlé jusqu'ici et qui est l'usage antique des cantiques prophétiques dans la veillée dominicale, dont la veillée pascale nous conserve ainsi le type primitif. C'est là ce qui apporte la justification de la présence, qui était restée inexpliquée jusqu'ici, d'Isaïe, IV, et de Deutéronome, XXXI. En réalité, le choix des lectures de la vigile pascale est la combinaison de deux traditions différentes, l'une qui se rattache à la catéchèse sacramentaire, l'autre à l'usage d'utiliser les cantiques de l'Ancien Testament dans les vigiles<sup>13</sup>.

Cet usage apparaît très antique. D'anciens textes patristiques nous montrent que les cantiques de l'Ancien Testament avaient été groupés ensemble suivant un type constant. Au début de son *Homélie I* sur le *Cantique des cantiques*, Origène explique que celui-ci est le sommet d'une échelle dont les échelons précédents sont le *Cantemus Domino* (Exode, XV), Num., XXI, l'*Attende coelum* (Deut., XXXII), Jud., V, II, Reg., XX, 3, et Isaïe, V, 1-30 (*Vinea Domini*). Il est remarquable que cette liste contienne les trois cantiques de notre vigile pascale. Un texte curieux de Verecundus, évêque africain du VI<sup>e</sup> siècle, sur lequel dom Olivier Rousseau a attiré l'attention<sup>14</sup>, rapporte que, parmi ces cantiques, quatre

13. Voir SCHÜSTER, *Liber sacramentorum*, V, p. 70.

14. La plus ancienne liste de cantiques liturgiques, *Rech. Sc. Relig.*, 1948, pp. 120-129.

(Exode, xv, Num., xxi, Deut., xxxii, et Jud., v) auraient été groupés par Esdras pour l'usage liturgique des Hébreux et que les autres auraient été ajoutés par l'Église. Ceci semble au moins supposer que l'usage liturgique des cantiques remonte au culte juif.

Cet usage liturgique s'est continué dans l'Église; il est affirmé par le même Verecundus. Mais nous en avons des témoignages plus anciens. Ainsi Zénon de Vérone fait allusion à celui de ces cantiques dont l'usage semble le plus ancien, le cantique de Marie, sœur de Moïse, après la traversée de la mer Rouge (Exode, xv) : « Comme la lecture divine l'atteste, la mer s'entr'ouvre, Marie, avec les femmes, frappe son tambourin et chante l'hymne » (Tract., II, 54; P. L., XI, 509). Par ailleurs, l'Apocalypse, dont on sait la relation avec la liturgie, met sur la bouche des baptisés le Cantique de Marie (Apoc., xv, 2). Baumstark peut écrire : « Ce sont ces deux Cantiques (Ex., xv et le *Benedicite* des trois jeunes gens) qui ont été les premiers employés dans la liturgie chrétienne et c'est de ce point de départ que ces cantiques se sont frayé la voie dans l'office matutinal<sup>15</sup> » (*loc. cit.*, p. 38).

Par ailleurs, le cantique *Vinea Domini* est également commenté par Zénon de Vérone dans un sermon adressé aux nouveaux baptisés durant la semaine de Pâques : « L'explication de la vigile qui vous été rappelée (par l'audition du texte) exigerait, frères très chers, de longs développements que la nécessité d'accomplir les sacrements ne nous permet pas de poursuivre. La vigne de Dieu est l'Église Mère. Des sarments nouveaux ont rempli la vigne du Seigneur » (Tract., II, 28; P. L., XI, 471). Quant au Cantique du Deutéronome, *Attende cœlum*, nous avons vu qu'il se trouvait dans toutes les listes de la veillée pascale. Il fait partie du noyau le plus primitif, tel que nous le décrit Verecundus. D'ailleurs, les nombreuses allusions que nous y trouvons dans les écrits des Pères montrent à quel point il était

15. D'ailleurs, selon J. Morgenstein, le cantique de Marie dans l'Exode serait lui-même une trace de la célébration liturgique dans le judaïsme de la sortie d'Égypte (*The despoiling of the Egyptians*, dans *Journ. Bibl. Lit.*, 1949, pp. 25-26). Dom Winzen peut écrire que ce cantique est « l'heure où l'office divin est né » (*Pathways in Holy Scripture, The Book of Exodus*, p. 6).

familier au christianisme ancien. Ainsi, le maintien de ces trois cantiques dans la veillée pascale relève-t-il d'une tradition très ancienne qui remonte au judaïsme. Il a pour objet de maintenir à cette veillée, à côté de son caractère baptismal, la tradition de la vigile liturgique.

On peut donc dire que le choix d'Isaïe, IV, et de Deutéronome, XXXI, qui nous étonnait d'abord, est conforme à la tradition chrétienne la plus antique et nous garde au contact de la liturgie de la communauté primitive. C'est là un bien inestimable. Nous pensons en effet que le renouveau liturgique ne doit pas se faire par des innovations, qui rompraient avec la tradition, car la liturgie est essentiellement tradition, mais par une remise en valeur de la tradition elle-même dont trop souvent le sens a été perdu ou qui a été surchargée d'éléments adventices. Reste qu'ici encore, dans ce second groupe, nous regrettons la disparition de l'admirable passage d'Isaïe, LV, que saint Grégoire avait gardé, au prix du sacrifice de Deutéronome, XXXI. Nous comprenons qu'on n'ait pas voulu sacrifier celui-ci. Mais n'aurait-il pas été possible de conserver les deux ? En ajoutant ainsi le Déluge et Isaïe, LV, on serait arrivé au nombre de six leçons, qui est un des systèmes traditionnels.

Tel que nous le propose le nouvel *Ordo*, le groupe des prophéties reste toutefois une vraie réussite. Il garde la substance de la tradition en éliminant ce que le système des douze lectures avait de trop lourd. Mais il faut dire en finissant que cette fidélité à la lettre du christianisme primitif, si elle ne veut pas être archaïsme, doit s'accompagner d'une fidélité à son esprit. Il ne suffit pas de lire le récit de la création ou celui de la traversée de la mer Rouge ou de chanter l'*Attende coelum* ou le *Vinea Domini*. Il faut encore que le peuple chrétien comprenne pourquoi ce sont ces textes qui lui sont proposés. Il faut, par conséquent, qu'une catéchèse liturgique explique la relation de ces textes figuratifs et prophétiques avec l'existence chrétienne. C'est cette théologie des relations entre l'Écriture et la liturgie, c'est-à-dire entre les deux Alliances, qui est la condition de la fécondité pastorale de la restauration de la veillée pascale.

JEAN DANÉLOU.